

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2020-2023

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Philippe Willi
président de la CLPS

MANDAT

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2020-2023.

Soutien au développement de l'école à visée inclusive

L'essor de l'école à visée inclusive rend indispensables des liens forts entre les responsables de la pédagogie spécialisée et les responsables de l'école régulière. Suite à une journée de réflexion sur le thème de la compensation des désavantages (CdD) à l'école obligatoire mise sur pied conjointement avec la CLEO et le soutien du CSPS en 2022, la CLPS a approuvé un protocole visant à soutenir la mise en œuvre de la CdD sur lequel chaque canton peut s'appuyer dans ce domaine, selon les besoins de son organisation spécifique.

La CLPS a démarré une réflexion sur les obstacles qui se dressent devant toutes les personnes concernées actives dans le domaine de l'école à visée inclusive ou concernées par celle-ci en vue de déterminer des leviers d'actions qui pourraient être appréhendés conjointement avec la CLEO dès 2023.

Les [fiches](#) d'information destinées au corps enseignant de l'école régulière, rédigées par le CSPS sur mandat de la CLPS, constituent un instrument très apprécié dans le soutien au développement d'une école à visée inclusive. La mise à jour des fiches par le CSPS a été achevée en 2022. Une dernière fiche sur les difficultés de comportements est attendue en 2023.

Augmentation des cas dans l'enseignement spécialisé

La CLPS s'est adjoint le soutien du CSPS pour une analyse détaillée de l'évolution du nombre de situations relevant de la pédagogie spécialisée au niveau suisse. Les conclusions ont fait l'objet d'une présentation à la CSG en début d'année.

Pédagogie spécialisée – situation de l'emploi

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) par la COPES, la CLPS a soutenu la mise sur pied de la 3^e volée de formation continue latine en matière de PES ainsi que d'un colloque ouvert à un public plus large.

La CLPS a pris note de l'existence de différents groupes de professionnel.les de la pédagogie spécialisée qui s'organisent de manière informelle au niveau intercantonal. Elle a initié un recensement de ces groupes et de leurs objectifs afin de mieux comprendre leurs besoins en vue d'un soutien éventuel de sa part. >>

Pédagogie spécialisée

La CLPS a bénéficié des résultats de travaux initiés par un certain nombre de cantons latins visant à déterminer les critères d'accès à la psychomotricité pour les enfants âgés de 0 à 4 ans.

Les résultats d'un état des lieux de la situation de l'emploi dans le domaine de l'enseignement spécialisé réalisé conjointement par l'IRD et le CSPA met en exergue la complexité de la démarche dans la mesure où, malgré un travail minutieux de définition des indicateurs, les réalités cantonales sont très différentes. Cet état de fait empêche toute interprétation univoque des résultats. Dans ce contexte, la CLPS a pris le parti de déplacer son focus et de se concentrer sur les leviers auxquels recourent les cantons pour favoriser l'entrée en formation des enseignants spécialisés. Elle poursuit les travaux dans ce domaine.

Soutien au développement de MER – imprimés ou numériques – accessibles

La CLPS est régulièrement informée par le SG-CIIP sur la prise en compte de l'accessibilité dans le développement des nouveaux MER.

Elle invite également régulièrement les représentants de la CLPS qui siègent au sein de la CORES à l'informer sur les travaux de cette commission en lien avec le domaine de la pédagogie spécialisée.

Suivi de dossiers développés au niveau suisse

Reconnaissance des diplômes en pédagogie spécialisée

Suite à des informations relatives aux travaux du groupe de travail de la CDIP œuvrant à la révision des règlements de reconnaissance des diplômes du domaine de la pédagogie spécialisée, la CLPS a manifesté son intérêt auprès de la CDIP à participer à la consultation mise sur pied au courant de l'automne afin de notamment souligner dans les nouveaux règlements les aspects indispensables à des formations préparant de manière adéquate les professionnels concernés également à une activité dans le contexte d'école à visée inclusive. La CLPS a eu la possibilité de faire part de sa position en décembre.

Autisme

La CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) et échange régulièrement concernant les évolutions y relatives dans les différents cantons latins. La CLPS a estimé que les évolutions en matière d'autisme dans les cantons latins rendent superflue l'élaboration de recommandations en la matière et a renoncé à une mise à jour des recommandations soumises une première fois à l'AP-CIIP en 2017. Elle suivra toutefois avec attention l'évolution du dossier jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau cadre légal.

Assurance invalidité (AI)

Bien que l'ensemble des prestations de la pédagogie spécialisée relève de la compétence des cantons depuis l'entrée en vigueur de la RPT entre Confédération et cantons en 2008, des collaborations avec l'AI subsistent dans certains domaines : la CLPS a initié une comparaison des pratiques cantonales au niveau de la détection précoce dès 13 ans suite à l'entrée en vigueur début 2022 de la révision de la LAI ; elle poursuit par ailleurs une veille concernant l'évolution des pratiques des Offices AI dans les cantons en matière de financement des moyens auxiliaires des élèves.

Données factuelles

La conférence s'est réunie en plénière à cinq reprises, le 26 janvier, le 23 mars, le 29 juin, le 28 septembre et le 2 décembre.

Présidence : Andréa Fuchs Fateh (BE) jusqu'en juillet, Philippe Willi dès août.

Vice-présidence : Philippe Willi (NE) jusqu'en juillet, Guy Dayer (VS) dès août.

Assesseur : Guy Dayer (VS) jusqu'en juillet, Gabrielle Stiasny (GE) dès août.

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Véronique Weimer (VD) rejoint la CLPS en mars en tant que 2^e membre représentant le canton de Vaud.